

88 Rue Marcel Bourdarias  
CS 70014  
94146 Alfortville Cedex  
Tel : 01 41 79 59 59

## ENQUÊTE CNAF « PÉNURIE DE PROFESSIONNELS EN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT »

Date de création : 26/07/2022

Date de première publication : 26/07/2022

Date de version publiée : 26/07/2022

Date de début de publication : 26/07/2022

Date de fin de publication : 31/12/2022

Conscient des difficultés rencontrées par les professionnels de la petite enfance, un Comité de filière petite enfance (CFPE) a été installé le 30 novembre 2021.

Celui-ci réunit les représentants syndicaux et associatifs de la filière (les acteurs de 8 Conventions collectives sont concernés) ainsi que les administrations et opérateurs impliqués dans ce champ. Hexopée, participe à ce comité de filière en tant que syndicat employeur de structures adhérentes exerçant dans le champ de la petite enfance. Le premier axe de travail du Comité de filière consiste à objectiver la pénurie de professionnels de la petite enfance, pour y apporter des réponses adaptées.

Dans ce cadre, la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) a été missionnée par le CFPE pour réaliser une enquête auprès des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). Les résultats de cette enquête ont été présentés mi-juillet au comité.



# ENQUÊTE AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT : OBJECTIF ET PÉRIMÈTRE

**Objectif de cette étude** : Avoir une cartographie précise de la situation :

- en termes de postes vacants (non pourvus au moins depuis 3 mois alors même que le gestionnaire souhaitait recruter + les absences longues non remplacées par manque de candidats),
- et de places fermées (*places fermées durablement en raison d'un manque de personnel*),
- dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE),
- au niveau national et à la date du 1<sup>er</sup> avril 2022.

## **Périmètre de l'étude**

La photographie donnée par cette étude des places fermées et postes vacants au 1<sup>er</sup> avril 2022 repose sur les réponses de 15 986 crèches collectives, représentant 411 959 places (*les réponses des crèches familiales apparaissent à la fin de l'étude mais n'ont pas été retraités*). Par ailleurs, l'étude porte également sur les assistantes maternelles, les indications sur celles-ci proviennent de l'Observatoire Nationale de la Petite Enfance).

## **PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE**

*Synthèse non exhaustive et concentrée sur les résultats relatifs aux crèches collectives*

✓ **Au global :**

**48,6% des EAJE déclarent un manque de personnel auprès d'enfants .**

Ce manque de personnel visé par cette enquête est la part de postes découverts (ou vacants ou inoccupés) et concerne les postes vacants depuis 3 mois ou plus et les absences de longues durées non-remplacées depuis plus de 3 mois faute de candidats.

**Au 1<sup>er</sup> avril 2022, 8 908 postes (tout poste confondus) auprès d'enfants sont**

**vacants depuis au moins 3 mois, c'est-à-dire entre 6,5% et 8,5% des effectifs totaux.**

*Ces manques ont des répercussions sur les conditions de travail, la qualité des services et les capacités d'accueils.*

✓ **Précisions selon les postes :**

En priorité, **les besoins de recrutement concernent des postes d'auxiliaires de puériculture, au minimum 45% (soit au moins 3 972 postes non pourvus).**

Au moins **17% des besoins de recrutements concernent des postes d'éducateurs de jeunes enfants (1 550 postes non pourvus au minimum).**

✓ **Niveau d'exposition aux tensions de recrutement : disparités entre les départements :**

*Cette enquête a développé un indicateur : le degré d'exposition au risque de rencontrer des difficultés de recrutement, qui est rapporté au nombre de places agréées et varie d'un facteur de 1 à 9.*

Sur la base de cet indicateur, **la région Ile-de France (qui compte le plus de places) concentre 41% des postes vacants auprès d'enfants (soit 3639 postes).**

En Corrèze, seuls 4 postes pour 1 000 places ne sont pas pourvus, alors que dans les trois départements de la première couronne parisienne, ils sont de 36 pour 1 000 places. Les départements du Rhône, Paris et de la Guyane sont aussi en fortes tensions : 30 postes vacants pour 1 000 places.

Inversement, les EAJE **hors des métropoles rencontrent 25% de difficultés en moins.**

✓ **Places fermées ou inoccupées faute de personnel pour encadrer les enfants :**

La **part de place fermées est estimée à 2,3% (9 512 places recensées dans l'enquête).** Etant donné qu'elle est moins élevée que la proportion de postes vacants, un certain nombre d'EAJE fonctionnent avec des effectifs en tension.

La **région Ile-de-France concentre 75% des places fermées** et les départements de la petite couronne constituent 34% des fermetures.

*Outre les fermetures de places, des gestionnaires ont dû diminuer l'amplitude horaire des crèches fautes de personnel (l'étude ne le mesure pas).*

### ✓ **Personnels de direction :**

Le nombre de postes de direction découverts s'élève à 1 623 ETP, **soit plus d'1 ETP découvert pour 10 EAJE en fonctionnement en moyenne** (la présentation développe en distinguant par région). Ainsi, même si la pénurie est moindre, elle touche tout de même les postes de direction.

### ✓ **Besoins de recrutement liés à la réforme des modes d'accueil :**

La réforme des modes d'accueil du jeune enfant : Norma (2021), modifie notamment les effectifs d'encadrement (en particulier s'agissant des EJE et des IP). **Cette réforme va accentuer les tensions de recrutement dès septembre 2022 avec des besoins nouveaux de recrutement évalués à 651 ETP d'éducateur de jeunes enfants et 700 ETP d'infirmières puéricultrices.**

### **Ils découlent de ces résultats que :**

- La pénurie de personnel s'observe majoritairement dans les métropoles et en Ile-de-France (même si l'ensemble du territoire est concerné) ;
- La fermeture des places a majoritairement lieu en Ile-de-France ;
- Les difficultés de recrutement sont la cause de tensions de fonctionnement très importantes pour les professionnels, puisque la part de places fermées (2,3%) est largement inférieure à la part de postes vacants (entre 6,5% et 8,6%), cela étant majoré par les postes de direction vacants.

*Vous pouvez retrouver les résultats de cette enquête **en pièce-jointe**. Vous pouvez également retrouver le discours prononcé par Jean-Christophe COMBE, nouveau ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapée **en cliquant ICI**.*

**FICHIERS SOURCES**

[Restitution enquête pénurie](#)